

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5220 - Jeudi 08 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION :

Les Comores et l'UE donnent un nouvel élan à leur partenariat



JIOI 2027 :

**Les médias de l'océan Indien veulent
passer à une coopération concrète**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

26 Rabi al-Thani 1448

Prières aux heures officielles

Du 06 au 10 Octobre 2026

Lever du soleil:

05h 47mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 35mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



AFFAIRE NAICHA ABDOU M'MADI :

Le procès s'ouvre le 14 octobre

La cour d'assises de Moroni entre dans la dernière ligne droite de sa session. Après une pause de quelques jours, les débats reprendront le 12 octobre avec trois dossiers. Le plus attendu sera celui de Naicha Abdou M'Madi, dont le procès est programmé le 14 octobre. Plus d'une dizaine de personnes sont mises en examen dans cette affaire qui avait profondément ému l'opinion publique après la découverte du corps calciné de la victime, le 19 mai dernier.

La session de la cour d'assises de Moroni, ouverte mardi 6 octobre, entre dans sa dernière phase. Après l'examen de plusieurs dossiers, la juridiction observe une pause de quelques jours avant de reprendre les débats, du 12 au 14 octobre. Trois affaires restent

inscrites a. Parmi elles, celle de Naicha Abdou M'Madi, prévue le 14 octobre, concentre particulièrement l'attention. Depuis la découverte du corps calciné de la jeune femme, le 19 mai dernier, cette affaire suscite une vive émotion dans l'opinion publique. L'instruction a conduit à la mise en examen de plus d'une dizaine de personnes, à des degrés divers, autour de six qualifications criminelles, notamment l'assassinat, la torture, le recel de cadavre, la profanation de cadavre, l'association de malfaiteurs et la complicité. La cour a achevé ses audiences le 7 octobre avant cette interruption de quatre jours. Les débats reprendront dimanche 12 octobre et se poursuivront jusqu'au mardi 14 octobre, date à laquelle l'affaire Naicha Abdou M'Madi doit être examinée.

Cette journée sera consacrée aux différentes étapes du procès. Le procureur général présentera ses réquisitions, la partie civile développera ses arguments et les avocats de la défense présenteront leurs observations. La cour devra ensuite apprécier les éléments du dossier et déterminer les responsabilités pénales de chacun des accusés. Le dernier développement important dans cette procédure remonte au 2 octobre. Ce soir-là, les trois principaux mis en examen dans cette affaire ont été entendus par la chambre de mise en accusation. Cette audition, organisée dans un contexte de sécurité renforcée, intervient alors que le dossier demeure particulièrement sensible. Les magistrats ont notamment pu revenir sur les procès-verbaux établis par la gendarmerie, les déclarations des différents mis en cause

ainsi que les éléments matériels versés au dossier. Cette étape intervient avant le renvoi d'une affaire devant la cour d'assises et permet à la juridiction de se prononcer sur les charges retenues.

Cette audience du 2 octobre constitue ainsi l'une des dernières étapes de la procédure avant l'examen de l'affaire au fond. Les différents éléments de l'accusation seront désormais débattus publiquement à la barre, sous le contrôle de la cour et dans le respect des droits de la défense. Pour rappel, Naicha Abdou M'Madi avait été retrouvée morte, son corps calciné, le 19 mai dernier. Depuis, l'enquête a progressivement élargi le cercle des personnes mises en cause. Plus d'une dizaine de personnes ont été mises en examen à différents titres. Certaines ont été placées en déten-

tion provisoire à la maison d'arrêt de Moroni, tandis que d'autres restent concernées par la procédure judiciaire.

Parmi les principaux mis en examen figurent Fahami Ibrahim, présenté par les enquêteurs comme l'un des suspects majeurs et originaire de Mayotte, ainsi qu'Attoumani Abdourahmane, originaire de Mohéli. Un troisième mis en examen, également cité au cœur de l'enquête, aurait choisi de garder le silence depuis le début de l'information judiciaire. Lors de leurs premières auditions à la gendarmerie nationale, deux des mis en cause se seraient mutuellement accusés, tout en reconnaissant leur implication dans les faits, selon les éléments de la procédure.

El-Aniou Fatima

SOCIÉTÉ :

Abdoulfatah Saïd banni pour un an des festivités coutumières à Moroni

Après l'affaire des audios de l'ancien maire de Moroni, Abdoulfatah Saïd, les grands sages et notables des cinq quartiers de la capitale se sont réunis lundi 5 octobre au foyer de Djoumoïmdji pour prendre une décision. À l'issue de cette réunion, Abdoulfatah Saïd a été banni pour une durée d'un an des festivités culturelles et traditionnelles de la ville.

L'intéressé avait pourtant présenté ses excuses à une précédente rencontre de notables et responsables de la ville. Mais cette démarche n'a pas suffi à apaiser la situation. Les grands sages et notables de Moroni ont estimé qu'une sanction était nécessaire au regard de la gravité des faits qui lui sont reprochés, relatifs à des propos qui ont circulé sur les réseaux sociaux. Ainsi, le 5 octobre dernier, ils se sont réunis au foyer de Djoumoïmdji pour prononcer le bannissement de l'ancien député et ancien maire de Moroni. Pendant un an, Abdoulfatah Saïd ne pourra

donc pas participer aux festivités culturelles et traditionnelles organisées dans la capitale. « Comme vous le savez, il y a eu un conflit entre deux membres d'une même famille. Car c'est le beau-frère et le mari de sa sœur. Un audio d'un ancien maire de Moroni a circulé sur les réseaux sociaux, portant atteinte à l'honneur d'une femme. Des propos indécents qui ne lui ressemblent pas et qui ont éclaboussé la famille. À cet effet, les sages et notables de notre ville se sont réunis aujourd'hui pour prendre une décision sur cette affaire », a expliqué Mohamed Saïd Abdallah Mchagama en introduction de la réunion.

De son côté, Sultan Chouzour a justifié avec la décision prise par les notables. « Avant d'être des hommes adultes, nous étions des enfants, et ce sont nos mamans qui nous ont donné la vie, par la grâce de Dieu. Elles nous ont élevés et éduqués. Cela suffit pour respecter les femmes, surtout dans un pays comme le nôtre. La femme mérite beaucoup de respect. Ce qui s'est

passé ne peut pas nous laisser indifférents. Certes, Abdoulfatah Saïd a présenté ses excuses aux notables et responsables de Moroni. Mais cela ne suffit pas, car ces propos étaient très choquants, inadmissibles. Il a donc fallu que nous prenions une sanction. Cette sanction consiste à le bannir pendant un an. Il ne peut pas être présent dans les festivités culturelles et traditionnelles ». L'ancien ambassadeur a toutefois précisé que le bannissement n'est pas une pratique habituelle à Moroni. Selon lui, les circonstances de cette affaire ont conduit les notables à prendre une mesure exceptionnelle. Il a également indiqué que le beau-frère avait lui aussi été banni, sans toutefois préciser la durée de cette sanction. Il a par ailleurs souligné que, compte tenu des excuses présentées par Abdoulfatah Saïd, la durée du bannissement pourrait être réduite de douze à six mois. Tout dépendra, selon lui, de l'évolution de la situation et du comportement de l'ancien maire de Moroni.

De son côté, Hassane El

Barwane a tenu à rappeler que cette décision n'était motivée par aucune volonté d'hostilité. « Ce n'est pas de la haine envers qui que ce soit. Les notables présents n'ont pas pris cette décision par position personnelle. Abdoulfatah Saïd est un enfant de Moroni. Il est bien aimé par la ville. Nous l'avons élu député, puis maire de Moroni. Il représente notre ville. Mais cette décision est prise pour préserver l'ima-

ge de notre ville et, surtout, trouver une solution structurante pour la famille, et éviter que de tels actes se reproduisent dans l'avenir ». La sanction prononcée par les sages et notables de Moroni prend donc effet pour une durée d'un an, avec la possibilité d'un réexamen après six mois, en fonction de l'évolution de la situation.

Nassuf Ben Amad



BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob :

Périodicité :

3 mois / Montant :
6 mois / Montant :
12 mois / Montant :

Mode de règlement :

Espèces /
Chèque / n°
Virement bancaire / réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

COOPÉRATION :

Les Comores et l'Union européenne donnent un nouvel élan à leur partenariat

Le dialogue de partenariat au titre de l'article 3 de l'Accord de Samoa entre l'Union des Comores et l'Union européenne s'est tenu le 6 octobre au Retaj Moroni. Ce premier dialogue organisé au titre de l'article 3 de l'Accord de Samoa, qui encadre les relations entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne, a permis aux deux parties d'échanger sur leurs priorités communes. Il vise à renforcer la compréhension mutuelle, à dégager des priorités partagées et à faire progresser la coopération par la concertation.

"D epuis quelques années, l'Union des Comores et l'Union européenne entretiennent un partenariat qui s'est construit progressivement, des conventions de Lomé à l'Accord de Cotonou, puis à l'Accord de Samoa, qui constitue aujourd'hui notre cadre commun. Mais l'ancienneté d'une relation ne suffit pas à garantir sa vitalité. Il est donc nécessaire de

maintenir un dialogue régulier, qui constitue le moteur de notre partenariat, particulièrement dans un contexte international marqué par de nombreux bouleversements », a déclaré Mbae Mohamed, ministre des Affaires étrangères. Il a également souligné que « nous vivons dans un monde fracturé », marqué par la multiplication des conflits, des tensions et des défis environnementaux, sanitaires et socio-économiques. Face à ces évolutions, il estime que la sécurisation des approvisionnements et la défense du multilatéralisme sont devenues des enjeux stratégiques, notamment pour les États insulaires comme les Comores. Face à ce monde en recomposition, deux voies se dessinent, selon lui. La première consiste à se ranger du côté des observateurs passifs ; la seconde, à s'associer pour réfléchir, concevoir et agir de concert.

« L'Union des Comores a choisi la seconde option. L'Union européenne, dont l'ambition est de nouer des partenariats à l'échelle du monde, à travers le Global Gateway,

trouvera auprès de l'Union des Comores un interlocuteur attentif, dans un esprit de respect mutuel et de partenariat gagnant-gagnant », a-t-il précisé. Selon lui, ce dialogue intervient alors que les Comores souhaitent adopter un nouveau modèle de développement fondé sur la valorisation des ressources nationales, l'investissement, la production et la transformation locales, afin de réduire la dépendance aux importations. L'objectif est de créer davantage de valeur ajoutée et de mieux intégrer les chaînes de valeur régionales et internationales, notamment dans le secteur de l'économie bleue.

Pour sa part, Roland Kobia, ambassadeur de l'Union européenne, a souligné que ce premier exercice revêt une importance particulière. Il marque, une nouvelle étape dans une relation ancienne, solide et confiante. Il a rappelé que l'Accord de Samoa n'est pas seulement un cadre de coopération au développement ou d'échanges économiques. C'est d'abord un cadre politique. Son article premier le dit clairement

: il établit « un partenariat politique renforcé visant à produire des résultats mutuellement avantageux au regard d'intérêts communs et convergents, dans le respect des valeurs qu'ils partagent ». « L'Union européenne et ses États membres entretiennent avec l'Union des Comores un partenariat profond, dense et singulier. L'Europe est un partenaire de premier plan pour les Comores : premier partenaire commercial hors hydrocarbures, premier partenaire de développement, partenaire monétaire à travers l'ancrage du franc comorien à l'euro, et aussi espace de vie d'une importante diaspora comorienne, qui contribue de manière essentielle aux liens humains entre nous », a indiqué Roland Kobia.

« Je veux saluer l'attachement constant des Comores au multilatéralisme et au droit international. Nous apprécions en particulier la constance des positions comoriennes aux Nations unies en faveur d'une paix juste en Ukraine, fondée sur la Charte des Nations unies, sur la sou-

veraineté et sur l'intégrité territoriale des États. Dans le même esprit, nous avons également apprécié la coopération exemplaire des Comores sur la question de la flotte fantôme. Les mesures prises pour assainir le registre comorien ont été importantes, concrètes et remarquables », a-t-il salué. « Nous souhaitons continuer à approfondir notre coopération dans l'ensemble des domaines d'intérêt commun, qu'il s'agisse du commerce, de l'investissement, de la gouvernance économique, de la sécurité maritime, de la migration, de la jeunesse, de l'économie bleue, du climat ou encore des infrastructures. Nous voulons un partenariat équilibré, ambitieux et mutuellement avantageux. Cela suppose aussi, de part et d'autre, un effort constant de réciprocité, de fluidité dans les échanges, de prévisibilité et d'efficacité dans la mise en œuvre », a-t-il précisé.

Nassuf Ben Amad

JIOI 2027 :

Les médias de l'océan Indien veulent passer à une coopération concrète

Réunis à Moroni du 5 au 9 octobre, les membres de l'ARTOI travaillent sur la couverture audiovisuelle des Jeux des îles de l'océan Indien, prévus aux Comores en 2027. L'Assemblée générale tenue mardi 6 dernier à l'ORTC a permis d'amorcer une première répartition des disciplines et d'identifier les principaux défis techniques et humains à relever.

A moins d'un an des Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI) 2027, la préparation ne concerne déjà plus seulement les infrastructures sportives. Elle s'étend aussi aux médias chargés de faire vivre la compétition au-delà des sites qui l'accueilleront. Réunis au siège de l'ORTC à Voidjou, les membres de l'Association des radiodiffuseurs et télévisions de l'océan Indien (ARTOI) ont consacré leur Assemblée générale à la coopération audiovisuelle autour de cet événement régional. Dans son discours d'ouverture, la présidente de l'ARTOI, Valeria Filain, a insisté sur la nécessité de dépasser une coopération limitée aux intentions. « Nous devons imaginer une véritable couverture régionale », a-t-elle déclaré, en évoquant notamment le partage des images et des contenus, la mutualisation des moyens, la circulation des équipes techniques et des journalistes ainsi que la création

de formats communs.

Après les échanges, une première répartition des responsabilités a été établie. « Nous ne sommes plus dans une coopération d'intention, mais bien d'action », a expliqué Valeria Filain. Les discussions ont notamment porté sur la question de savoir quelle télévision prendra en charge la retransmission de telle ou telle discipline. La présidente de l'ARTOI précise toutefois que le dispositif reste en construction et devra être affiné au fil des prochains mois. Pour les médias régionaux, l'enjeu dépasse la seule retransmission sportive. Les Jeux constituent, selon elle, une occasion de permettre aux populations de l'océan Indien de suivre les performances des différentes délégations et de

mieux connaître les territoires voisins. « Ces Jeux sont bien plus qu'une compétition sportive », a-t-elle souligné. Mais plusieurs obstacles devront être levés, notamment aux Comores. La connexion télécommunications et l'alimentation énergétique figurent parmi les principales préoccupations évoquées au cours des échanges. S'y ajoutent les besoins en personnels qualifiés et en équipements nécessaires aux retransmissions en direct.

Le directeur général de l'ORTC, Hablani Assoumani, se veut néanmoins rassurant sur les capacités techniques de la chaîne publique. Il rappelle que l'office réalise déjà des retransmissions à distance et dispose depuis plusieurs années de solutions de diffusion sur IP. Pour

répondre aux interrogations de ses partenaires, l'ORTC prévoit également des rencontres avec les institutions chargées des télécommunications et des réseaux afin d'évaluer précisément les capacités disponibles. Sur le volet énergétique, le directeur général reconnaît l'existence de difficultés, tout en mettant en avant les efforts engagés pour renforcer l'autonomie énergétique et améliorer la situation d'ici aux Jeux. La rencontre de Moroni marque ainsi le début d'un chantier appelé à se poursuivre dans les prochains mois. Pour l'ARTOI, l'objectif est désormais de transformer les engagements pris en un dispositif opérationnel, avec des responsabilités clairement définies et un calendrier de préparation. Une

condition nécessaire pour que, lorsque les Jeux débiteront aux Comores, les performances des athlètes puissent être suivies dans l'ensemble de l'océan Indien.

Mohamed Ali Nasra



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Yousseuf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Hamdi Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LITTÉRATURE :

Fatihou Oithik plaide pour une relecture de l'histoire de Mohéli

Dans une analyse consacrée à l'histoire de Mohéli, l'artiste et épidémiologiste comorien Fatihou Oithik appelle à une relecture de

l'histoire de l'île à partir des archives, des récits locaux et de la mémoire orale. Il propose la création d'un comité national chargé

de produire une histoire actualisée des îles de l'archipel des Comores.



Pour Fatihou Oithik, l'histoire de Mohéli doit être étudiée en tenant compte de ses particularités culturelles, sociales et politiques. Il estime que la multiplication des récits et des interprétations peut parfois brouiller la compréhension du passé. D'où son appel à réunir chercheurs et détenteurs de la mémoire orale autour d'un travail consacré à l'histoire des Comores. Dans son analyse, l'auteur met en avant les spécificités de la société mohélienne, marquée selon lui par des influences africaines et arabes avant l'installation progressive de l'islam. Il souligne également une organisation politique qui aurait différé de celle de Ngazidja et Ndzuani, avec des structures traditionnelles liées aux différentes entités historiques et

géographiques de l'île, notamment Upvanga, Mbadje et Moili-Mdjini, incluant Moimbao.

La période comprise entre 1820 et 1860 occupe une place importante dans son récit. Fatihou Oithik évoque les rivalités entre influences malgaches, zanzibarites, anglaises et françaises autour de Mohéli, ainsi que l'émergence du royaume et le rôle de Djumbé Fatima, qu'il présente comme l'unique reine de l'histoire de l'archipel. Il accorde également une importance particulière au matriarcat et à la transmission matrilineaire, considérés comme des éléments fondamentaux de l'identité mohélienne, de l'organisation familiale et de la préservation culturelle. L'auteur revient par ailleurs sur les affrontements et bombardements qui auraient marqué Fomboni au XIX^e siècle, ainsi que sur les bouleversements politiques liés aux influences étrangères. Il situe notamment le règne

de Ramanitaka entre 1828 et 1841, puis celui de Djumbé Fatima et Salama Machamba jusqu'à la fin du royaume.

Au-delà de l'histoire, Fatihou Oithik s'interroge sur l'avenir de l'identité mohélienne. Il estime que les bouleversements politiques, économiques et sociaux n'ont pas effacé les fondements culturels de l'île. Il considère cette identité comme un potentiel facteur de dialogue et de réconciliation au sein de l'archipel. Son analyse appelle finalement à confronter les traditions orales aux archives et aux travaux scientifiques afin de distinguer les faits établis, les récits transmis et les interprétations. Pour lui, mieux connaître l'histoire de Mohéli constitue une condition essentielle pour comprendre son identité et réfléchir à sa place future au sein des Comores.

Riwad

ENVIRONNEMENT :

Ngouengoe, ou le pari de transformer les déchets en ressources

À Dembeni, dans la commune de Ngouengoe, une formation sur la gestion et la valorisation des déchets a réuni, les 1er et 2 octobre, des villageois et des agents communaux. Organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), avec le financement de l'Union européenne (UE), elle vise à développer le tri, le compostage et la production de biogaz.

Pendant deux jours, les participants ont été formés à l'identification des différentes catégories de déchets, à leur collecte et à leur orientation vers les filières de valorisation. Une manière de revoir la place des déchets organiques, longtemps considérés comme de simples matières à jeter. « Avant, je jetais les déchets du manioc sans savoir qu'ils pouvaient servir de matière première », témoigne Fahamia Hilali. Issue d'une famille d'agriculteurs, elle envisage désormais de produire de l'engrais à partir de ces déchets pour le mettre à la disposition des agriculteurs. Elle souhaite également appliquer ces connaissances à son projet de poulailler. Le biogaz constitue l'une des principales découvertes des participants. Produire à partir de déchets organiques et de déjections animales, il peut notamment être utilisé pour la cuisson et contribuer à réduire certaines dépenses énergétiques. « Nous avons remarqué que nous perdons beaucoup parce

que nous utilisons de l'eau et du pétrole », explique Tadjidine Ibrahim, qui souhaite désormais sensibiliser les habitants à cette technique.

Les déjections animales, notamment celles des chevaux, peuvent elles aussi être valorisées. Pour certains participants, leur transformation en biogaz ouvre des perspectives pour la cuisson, mais aussi pour l'éclairage. Cette démarche s'inscrit dans un projet d'économie circulaire porté à l'échelle de la commune. Les déchets organiques issus des ménages et les fientes provenant d'un poulailler de 1 000 volailles doivent être

transformés en compost. Celui-ci sera utilisé comme fertilisant naturel dans des parcelles maraîchères et agroécologiques. Le projet figure parmi les priorités retenues dans le Plan de développement durable élaboré par les acteurs de la commune. Une délégation de l'OIF s'est rendue sur place pour suivre la formation et visiter les chantiers du poulailler, du biodigesteur et de la parcelle de démonstration. Elle était composée notamment de Cécile Martin-Phipps, directrice de l'IFDD, d'Adjara Diouf et Marcel Klassou, coordonnateurs de projet, ainsi que de Kouraiche Said Hassani, expert

international.

Pour Ambidati Abdourahmane, consultante formatrice en gestion et valorisation des déchets pour le Bureau Wazir & Group, l'enjeu est de permettre aux participants de maîtriser les différentes étapes, de la collecte à la valorisation. « Il s'agit de savoir identifier les différentes catégories de déchets, les collecter sans se mettre en danger et les orienter vers les différentes filières, que ce soit le compostage ou le biogaz », explique-t-elle. La suite du programme prévoit des exercices pratiques de compostage sur un terrain communal, ainsi

que des visites d'installations à Mitsoudjé et Vouvouni. À Ngouengoe, l'objectif est désormais de faire des déchets une matière première pour l'agriculture et l'énergie.

Mohamed Ali Nasra

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



JEUX DES ILES 2027 :

Sports individuels, la course est engagée

Nous sommes à moins d'une année des jeux des îles de l'océan indien aux Comores. Malgré les doutes, les acteurs continuent leur préparation avec comme objectif ultime avoir des athlètes mieux préparés le jour J. C'est dans ce cadre, que les représentants des fédérations des disciplines individuelles se sont réunis autour du secrétaire général du COSIC pour essayer de dessiner les contours de la préparation des athlètes.

"Ce mardi 6 octobre 2026, une réunion technique a réuni les représentants des disciplines individuelles engagées dans la préparation des prochains Jeux des Îles », rapporte une publication du Comité olympique et sportif des îles Comores. En effet, parmi les 18 disciplines retenues lors des prochains jeux des îles, huit disciplines seront constituées de sports collectifs. « Les échanges ont concerné notamment l'athlétisme, l'haltérophilie, la natation, la pétanque, le tennis de table, la voile, le badminton et le cyclisme. » Au-delà de cette première réunion technique, l'enjeu est désormais de transformer les échanges en une véritable feuille de route. Car pour les disciplines individuelles, la pré-

paration ne peut se limiter à une présence aux Jeux. Elle doit permettre d'anticiper les besoins en équipements, en encadrement et en préparation des athlètes. Ces exigences sont d'autant plus importantes que les délégations comoriennes cherchent à renforcer leur compétitivité. Chaque discipline devra ainsi avancer avec des objectifs clairement définis et des moyens adaptés. À quelques mois de l'échéance, le temps est donc désormais compté pour passer de la concertation à l'action. Avec une ambition, permettre aux athlètes comoriens d'aborder ces Jeux dans les meilleures conditions possibles. A en croire le COSIC : « Cette rencontre a permis d'aborder les aspects techniques et organisationnels, ainsi que les différentes étapes à venir pour renforcer la préparation et accompagner au mieux nos athlètes. » Sur ce dernier aspect de l'accompagnement des athlètes, des questions subsistent sur les moyens mis en place dans ce sens, et sur les méthodes de préparation des athlètes. Car au-delà des réunions et des intentions affichées, c'est sur le terrain que se mesurera la qualité de cet accompagnement. Les athlètes auront-ils les moyens matériels, humains et finan-



ciers nécessaires pour se préparer dans de bonnes conditions ? La question de l'encadrement et du suivi des sportifs reste également au cœur des interrogations. À l'approche des Jeux, le défi sera donc de passer des

engagements aux actes et de garantir une préparation à la hauteur de l'événement. C'est aussi à ce prix que les ambitions affichées pourront véritablement se traduire en performances. Charge maintenant aux présidents

des fédérations concernées de présenter leur projet de préparation de leurs athlètes et aux instances concernées de donner les moyens dans ce sens.

Imtiyaz

VOLLEYBALL :

Le volley comorien dans le concert des Nations

Du 1er au 5 octobre, s'est tenu à Sal, au Cap-Vert, le congrès de la Confédération africaine de volleyball (CAVB). La Fédération comorienne de volleyball (FCV), représentée par son président, Kevin Abdounourou, a pris part activement aux travaux de groupe et a pu échanger avec les principaux acteurs de la discipline sur le continent africain. Ce congrès intervient alors que les Comores viennent d'être désignées pour accueillir une grande compétition réunissant les fédérations de la zone 7.

"En marge du Congrès de la Confédération Africaine de Volleyball (CAVB) 2026, qui se tient à Sal, au Cabo Verde, le Président de la Fédération Comorienne de Volleyball (FCVB), M. Kevin Abdounourou, a eu le plaisir de partager un moment avec la Présidente de la CAVB, Mme Bouchra Hajji. Au cours de leur entretien, les deux dirigeants ont passé en revue les questions liées au développement du volleyball sur le continent africain. Une heureuse coïncidence, car justement le thème

du congrès était consacré au développement dans la période 2027-2028 « Les délégués doivent également se pencher sur les perspectives pour 2027-2028, avec l'objectif de définir les prochaines orientations de la CAVB et les actions à poursuivre pour renforcer le développement de la discipline sur le continent », comme nous avons pu lire sur une publication de la faïtière continentale. Et la note de continuer sur l'importance du congrès de Sal « Ce congrès constitue ainsi un moment important de concertation pour les fédérations africaines, qui

se retrouvent autour des enjeux liés à la structuration, au développement et au rayonnement du volleyball en Afrique. » Pour le président de la Fédération Comorienne de Volleyball, ce fut un moment privilégié, où il a pu échanger avec la patronne du volleyball continental par rapport au développement de la discipline dans la zone 7 « Cette rencontre témoigne des échanges constructifs et de la dynamique engagée pour le développement du volleyball africain, notamment au sein de la Zone VII de la CAVB. » La grande messe du volleyball africain fut aussi l'occasion pour les actuels dirigeants d'honorer des personnalités de premier du monde olympique « La présidente de la CAVB, Mme Bouchra Hajji, a décerné à M. Mustapha Berraf, président de l'association comité nationaux africains (ACNOA) la plus haute distinction de la

Confédération africaine de volleyball. M. Habu Gumel trésorier de l'ACNOA a aussi été honoré. » Deux personnalités qui ont marqué le développement sportif du continent et de leurs deux pays respectifs, l'Algérie et le Nigeria. Après le Congrès le dirigeant comorien, qui est aussi président de la Zone 7, va se concentrer sur l'organisation prochaine du round 2 du beach volley de la zone « Les Comores accueillent, du 15 au 18 octobre 2026 à Itsandra Mdjini, le Round 2 du Beach Volleyball Zone 7 Tour. » Une compétition qui réunira plusieurs délégations venues des îles de l'océan Indien « Cette étape réunira les délégations des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de La Réunion pour plusieurs jours de compétition sur le sable. »

Imtiyaz



La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

JOURNÉE DES ENSEIGNANTS :

Bacar Mvoulana revendique sa proximité avec le corps enseignant

C'est à Koimbani, dans la région d'Oichili, que la Journée internationale des enseignants a été célébrée ce lundi 6 octobre. Initialement prévue le 5 octobre, cette 60ème édition mondiale, placée sous le thème « Au côté du personnel enseignant, 60 ans à protéger la profession, promouvoir la condition enseignante et façonner le futur », a réuni enseignants, élèves, parents et autorités locales. Un événement présenté comme le premier du genre aux Comores, organisé par les enseignants et enseignantes des régions de Oichili et Dimani, en présence du ministre de l'Éducation Nationale, Bacar Mvoulana.

insisté sur la contribution des enseignants à la lutte contre les violences en milieu scolaire et sur la responsabilité partagée entre élèves et professeurs. « Merci pour votre patience, vos sacrifices, vos conseils », a-t-elle lancé, avant de saluer la présence du ministre comme un témoignage de considération pour un métier dont il fait lui-même partie. S'adressant directement à Bacar Mvoulana, professeur de mathématiques devenu ministre, elle l'a interpellé : « Portez auprès du gouvernement les demandes du corps éducatif ». Pour Hadidja, le message est clair : « Valoriser l'éducation c'est investir dans le futur du pays ».

La touche culturelle n'a pas manqué. Un shanyiri spécialement préparé pour l'occasion a été porté et chanté par des élèves en chœur. Le moment fort est resté l'allocution du ministre Bacar Mvoulana. Venu « simplement, sans costume », comme il l'a lui-même souligné, il a voulu se présenter non comme ministre, mais comme enseignant. « Avant d'être ministre je suis enseignant et je le dis avec fierté. J'ai exercé, je connais votre métier, je connais la réalité », a-t-il déclaré devant le préfet, le député, le maire et les notables de Oichili. Assumant les difficultés, il a lancé la phrase qui a marqué l'assis-



tance : « Je sais que tout n'est pas parfait ! » Le ministre a reconnu les nuances des difficultés que traverse le secteur, tout en défendant le bilan des réformes engagées. Selon lui, ces réformes portent déjà leurs fruits. De nombreuses difficultés sont en passe d'être résorbées et le taux de réussite aux examens nationaux est en nette hausse. Il a par ailleurs souligné des avancées significatives concernant les salaires des enseignants.

Mais c'est sur sa proximité avec ces derniers qu'il a le plus insisté, avec une formule très personnelle :

« Je n'oublie pas que mes fonctions actuelles sont passagères. Mais mon métier d'enseignant, lui, demeure. Sachez que nous sommes dans le même bateau : demain, lorsque je ne serai plus ministre, je reprendrai le chemin du lycée. » Il a poursuivi : « Nous nous voyons, nous savons ce que vous faites. Nous connaissons les sacrifices que vous acceptez. Et nous savons que sans vous, aucune réforme éducative ne peut réussir. » Il s'est engagé à « continuer à agir pour améliorer les conditions de travail, renforcer la formation, améliorer l'encadrement pédagogique,

mieux accompagner les carrières ».

Et de rappeler sa conviction profonde : « L'école, c'est d'abord l'enseignant et l'élève. Les bâtiments sont importants, les équipements sont importants, le numérique est important, mais derrière tout cela, il y a toujours un enseignant face à un élève. » La cérémonie s'est achevée dans une ambiance de communion, entre hommages, revendications et espoir d'une école comorienne davantage valorisée.

Hamdi Abdillahi Rahilie

SALON DES FOURNISSEURS DES COMORES – VENDOR FAIR

MERCREDI 14/10/2026 | À PARTIR DE 14H00
ITSANDRA HOTEL - VOIDJOU, RN1, MORONI, COMORES

La section de Passation de Marché de l'Ambassade des États-Unis à Madagascar et aux Comores lance le présent appel à manifestation d'intérêt pour des entreprises fiables ayant la capacité de répondre aux exigences requises, et, disposant de ressources, et d'expériences suffisantes, pour fournir des biens et services.

La liste suivante présente une sélection non exhaustive de nos produits et services :

- Fournitures de bureau (papier, stylos, crayons, enveloppes, chemises, etc.) ; Consommables d'impression (toners, encres, tambours, rubans, etc.) ; Produits d'entretien (désinfectants, mouchoirs en papier, savons, serviettes, etc.) ; Mobilier de bureau (tables, chaises, armoires de classement, etc.) ; Matériel technologique (câbles, projecteurs, routeurs, enregistreurs numériques, webcams, logiciels, matériel informatique, etc.) ; Équipements de protection individuelle (bottes, chaussures, chaussettes, t-shirts, gants, uniformes, etc.) ; Articles promotionnels personnalisés (mugs, casquettes, sacs, t-shirts, parapluies, calendriers, gobelets, sacs fourre-tout) ; Fournitures médicales (gants, lingettes, alèses, ciseaux chirurgicaux, matériel, médicaments, tubes à essai, produits chimiques, etc.) ;

Fournitures de bricolage (matériel électrique, matériaux de construction, matériel de peinture, matériaux de maçonnerie, etc.) ; Bannières et prospectus ; Produits pétroliers

La liste des services ci-dessous est non exhaustive :

- Services de peinture ; Services de construction ; Services de traduction ; Services technologiques ; Services de location de véhicules ; Services de collecte des déchets ; Services d'emballage et d'expédition ; Services d'impression ; Services de restauration ; Salles de conférence ; Services de vols charter ; Annonces dans les journaux ; Services d'incinération ; Services de maintenance d'imprimantes et de photocopieurs ; et Services juridiques

Aussi, nous souhaitons vous inviter à la première édition de notre salon des fournisseurs des Comores, qui se tiendra le **Mercredi 14 octobre 2026 à 14 h**.

Si cet appel à manifestation vous intéresse, veuillez communiquer le nom, contact téléphonique, et l'adresse e-mail de votre représentant pour le salon des fournisseurs au plus tard le **Lundi 12 octobre 2026 à 16 h** à Ruth Rajaona à l'adresse rajaonarh@state.gov et ProcurementAntananarivo@state.gov



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIANCE DE SYSTEMES ALIMENTAIRES
(P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2026/004/MAPA/FSRP-KM/CSI

Objet : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LE SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC BUREAUX VITRES, STRUCTURE METALLIQUE ET BATIMENTS ANNEXES EN MAÇONNERIE RESTAURANT — VESTIAIRES — DOUCHES

Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, a mis en œuvre le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM) financé par la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM), la Coordination nationale lance le recrutement d'un Consultant national chargé du suivi et du contrôle des travaux de Construction d'un Magasin de Stockage des provendes avec Bureaux Vitres structure métallique, et bâtiments annexes en maçonnerie Restaurant-Vestiaires -Douches.

Pour avoir plus d'informations, Veuillez télécharger les termes des Références sur notre site internet à partir de ce lien : <https://fsrp-km.org/appe-doffre/>

La date limite de soumission des Manifestations d'intérêts est fixée **au 22 / 10/ 2026 à 14h00**.

Pour postuler, veuillez déposer votre Manifestations d'intérêts physiquement au siège du FSRP_KM, sis au Ministère de l'Agriculture à Mdé – Ex Cefader ou par voie électronique à l'adresse email du Projet : projetsfsrp@gmail.com.

Lancé, le 08 Octobre 2026